



Cloture endommagé detrutus voisin

Par **zzs**, le **17/04/2013** à **08:42**

bonjour,

Depuis ... quelques année, mon voisin laisse contre ma cloture des détritrus. la degradation de ma cloture n'est pas franche (commence a montrer des signe de faiblesse) cela me gêne, sans compter la vue qui m'est offerte sur ses immondices.

constat :

<http://filsdenews.free.fr/DSC01039.JPG>

les ordures s'accumulent fautes de pouvoir s'en débarrasser, mes voisins sont relativement jeune et n'ont pas de permis de conduire, ou les moyens de faire le ménage, ou la flemme au choix !

j'ai également constaté un denivelé en beton chez mes voisins qui fait appuie sur la pallissade. (déjà avant que j'emmenage)

Quelles démarches peuvent m'être conseiller ? me tourner vers l'assurance pour constater la dégradation même s'il n'est pas franche ? sont-t-il dans leur droit de déposer des ordures (le mot est faible) le le long de ma palissade ?

pour info, mes voisins n'ont pas d'assurances maison !

Par **HOODIA**, le **17/04/2013** à **11:44**

A vous lire l'élément le plus important reste la vue imprenable sur les ordures ,et la force d'inertie de vos voisins à ne rien faire .

La photo permet de se poser la question de l'intervention obligatoire de la mairie en cas de risque de pollution de la nappe phréatique avec les infiltrations...

Ce qui présenterait pour vous l'avantage de laisser faire les services de la mairie